

# CIRCULAIRE

**DOSSIER :** HR 15/2

**DIFFUSION :** Points de contact nationaux (PROE)

**DATE :** 20 septembre 2024

**CIRCULAIRE :** 24/67

Chers Membres,

**OBJET :** RÉVISION DES RÉMUNÉRATIONS DU PNOE – PROLONGATION DE L'INVITATION AUX MEMBRES À PARTICIPER AUX CONSULTATIONS RELATIVES À LA RÉVISION DU SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION DU PROE ET DES CONDITIONS D'EMPLOI DU PERSONNEL

Veuillez vous référer à la circulaire 24/59, diffusée le 27 août 2024 (avec un suivi au 4 septembre 2024).

Au terme de la période de consultation du vendredi 13 septembre 2024, le Groupe de travail des Membres pour la Révision des Rémunérations a pris acte de l'avis de Strategic Pay, en sa qualité de consultant indépendant chargé du dossier, quant au niveau de retour d'information particulièrement faible de la part des Membres :

- 12 % ont répondu au questionnaire d'évaluation
- 4 % ont participé aux sessions de consultation virtuelle

Afin de garantir un retour d'information suffisant de la part des Membres pour une évaluation et une analyse équilibrées du Système de rémunération et des Conditions générales du Secrétariat, le Groupe de travail des Membres a convenu de prolonger la période de consultation jusqu'à la fermeture des bureaux le vendredi 4 octobre 2024.

Les sessions de consultation dédiées sont programmées comme suit :

- 1) Mercredi 25 septembre, 14 h (heure du Samoa)
- 2) Lundi 30 septembre, 14 h (heure du Samoa)
- 3) Vendredi 4 octobre, 14 h (heure du Samoa)

Tous les Membres sont à nouveau cordialement invités à participer à l'une des sessions susmentionnées. La contribution des Membres à cet examen est cruciale. Les invitations au calendrier seront envoyées sous peu. Les Membres peuvent également remplir le questionnaire figurant à l'*Annexe 1* et le renvoyer directement à Don Young ([Don.Young@strategicpay.co.nz](mailto:Don.Young@strategicpay.co.nz)) et Vineet Vinishma ([vineet.vinishma@strategicpay.co.nz](mailto:vineet.vinishma@strategicpay.co.nz)). Pour plus de clarté, la circulaire initiale fournissant les informations générales est jointe à l'*Annexe 2*.

Veuillez confirmer votre participation à l'une des sessions dédiées ci-dessus et adresser toute demande de renseignements à ce sujet à notre conseillère en ressources humaines, M<sup>me</sup> Luana Jamieson, à l'adresse suivante : [luanaj@sprep.org](mailto:luanaj@sprep.org).

Cordialement,



Simeamativa L. Vaai  
**RESPONSABLE DU DOSSIER**